

Num. rapport: 20220007270-V.2

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT NON DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Existante

Lieu d'inspection: Garage-chaufferie / Bd Edmond Machtens 100-102-104, 1080

Molenbeek-Saint-Jean

Type d'exploitation: Partie commune (5 ans) - NON DOM

Inspecteur: Mohamed TAKADDOUMI

Propriete de: ACP

Référence: Livre I Chapitre 6.5.

Intensite Compteur: > 125 A

Date du début des travaux:

Date d'inspection: 14/07/2022

Prochain contrôle au plus tard le: 14/07/2022

Personne presente: JMG Concept SPRL

Procédure utilisée:

CONCLUSION



L'INSTALLATION N'EST PAS CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant la date mentionnée ci-dessus. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - Les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12 () - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

N16 () - L'exploitant est supposé sur base de l'A.R. du 04/12/2012, d'effectuer une analyse de risques sur l'installation électrique. Celle-ci s'applique, non seulement sur la conformité technique reprise dans ce rapport, mais aussi sur des risques dues aux « l'utilisation et travaux sur l'installation », « chute de tension », ou « le mal fonctionnement des circuits de commande ».

Les anciennes installations, en général avant 1983, qui ne sont pas conformes ou ne sont pas contrôlées selon les prescriptions du RGIE, doivent répondre aux prescriptions techniques minimales mentionnées dans l'A.R. art. 7 et 8.

I11 (S.S.3.1.2.1-a,b) - Le schéma unifilaire est manquant, incomplet ou n'est pas en concordance avec l'installation.

I13 (S.S.3.1.2.1-a,b) - Les coordonnées adresse, propriétaire, installateur manquent ou sont incomplètes sur les schémas.

I14 (Chp.2.10) - Influences externes pas présent sur les schémas.

I15 (S.S.3.1.2.2-b) - Courant court-circuit à l'origine de l'installation pas connu.

I25 (Chp.2.5 & S-S 4.2.3.4) - La continuité des conducteurs PE n'est pas en ordre.

I27 (S-S 5.4.3.5) - La résistance de dispersion de l'électrode de terre n'a pas pu être vérifié

I28 (S-S 6.4.5.1) - La résistance d'isolement de l'installation n'est pas satisfaisante.

I45 () - Pas d'interrupteur-sectionneur général omnipolaire adapté à l'intensité du courant nominale placé sur le tableau principal.

I46 () - Le tableau n'est pas muni d'une porte ou n'est pas muni d'une paroi arrière

I49 () - Marquage et identification de la destination des interrupteurs, des protections, des interrupteurs différentiels, transformateurs etc... manque, est incomplet ou incorrect (marquage individuel permanent, clair et visible)

I413 () - La section des peignes, des jeux de barres de distribution et des raccordements dans le tableau est insuffisante.

I414 () - La pose des conducteurs dans le tableau n'a pas été exécutée selon les règles de l'art.

I416 () - accès au coffret n'est pas réservé aux personnes compétentes.

I417 () - La protection contre le contact directe n'est pas assuré (ouvertures dans les tableaux et/ou les écrans)

I57 () - Interrupteur différentiel général plombable, à l'origine de l'installation doit être présent

I62 () - Tous les circuits ne sont pas protégés contre les surintensités.

I64 () - Absence d'éléments de calibrage des protections coupe-circuit à fil fusible, disjoncteur à broche, coupe-circuit à fil fusible Diazed et Diazed automatiques.

I68 () - Dans les circuits monophasés, absence de protection des 2 conducteurs actifs.

I711 () - Le matériel électrique et l'éclairage ne sont pas installés et raccordés suivant les règles de l'art.

I712 () - La protection contre le contact direct n'est pas assurée.

I81 () - Les canalisations non utilisées doivent être enlevées ou isolées à leurs extrémités.

I84 () - l'introduction des conducteurs n'a pas été faite de manière à assurer une protection continue.

Num. rapport: **20220007270-V.2****EXEMPLAIRE ORIGINAL****186 ()** - Les canalisations électriques doivent être fixées sur toute leur longueur aux moyens de fixations appropriées.**191 ()** - Absence ou réalisation incomplète de la liaison équipotentielle principale ou la section est insuffisante pour l'eau, gaz et arrivée et départ chauffage en 6mm²**192 ()** - Toutes les connexions ne sont pas exécutées dans des boîtes de raccordement ou de distribution.Salle de bain**1106 ()** - l'installation n'est pas réalisée conformément aux règles de l'art, voir infractions.**Note :**

- départ en 80A
- lors de la revisite , tous les box doivent être accessible

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

CONSEILS/REMARQUES:

Le propriétaire de l'installation électrique en présence ou son gérant est tenu par les prescriptions réglementaires suivantes :

1. l'obligation de conserver le dernier et l'avant-dernier rapport de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
- 2.l'obligation de soumettre le rapport de conformité et le rapport de contrôle périodique au Service interne pour la Prévention et la Protection au travail et au Comité pour la Prévention et la Protection au travail;
3. l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation et l'obligation de faire procéder à un contrôle de conformité de toute modification ou extension importante de l'installation électrique soit par un organisme agréé soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions du Livre 1;
4. l'obligation de faire procéder avant la date mentionnée ci-dessus à un nouveau contrôle périodique de l'installation électrique soit par un organisme agréé, soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions du Livre 1;
- 5.l'obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant la Sécurité du Travail dans ses attributions et le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Livre 1: RGIE approuvé (ou introduit) par l'arrêté royal du 08/09/2019.

Num. rapport: **20220007270-V.2****Présents pendant le contrôle**

- Schema unifilaire
 Schema d'implantation
 Schema multifilaire
 Notes de calculs
 Rapport des influences externes
 Analyse de risque
Autre(s) document(s):

EXEMPLAIRE ORIGINAL**ANNEXES**

- Schema unifilaire
 Schema d'implantation
 Schema multifilaire
 Photos
 Notes de calculs
 Rapport des influences externes
 Analyse de risque
Autre(s) document(s):

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Installation alimentée au départ d'un: Réseau public BT

Code EAN:

No de serie du compteur: 50409567

Index I:

Intensité Max installation: 80

Marque compteur: dlms

Index II:

Alimentation principal TGBT

Tension: 3x230V

Mise a la terre general BT: TT

Section cable d'entre TGBT principal (mm2): 185

Type d'interrupteur-sectionneur general: Disjoncteur-sectionneur

Protection en tête d'installation:

Type de cable: EVAVB

Nombre de pole sectionne: 3

Différentiel en tête d'installation:

CONTROLE ADMINISTRATIF

	Observations		
	Ok	N-OK	PA
Notes de calcul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Detection et extinction d'incendie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Identification des circuits de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Identification des circuits critiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zone à risque d'explosion identifiée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plan de zonage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Analyse de risque	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONFORMITÉ DES PLANS ET SCHÉMAS

	Observations		
	Ok	N-OK	PA
Schéma unifilaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Schéma multifilaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plan d'implantation coffret électrique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage et identification des circuits	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel électrique et influence externes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Num. rapport: **20220007270-V.2**

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CONTRÔLE VISUEL

	Observations		
	Ok	N-OK	PA
Canalisations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connexions	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Continuité du PE et équipotentialités	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coffret électrique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection contre les surintensités	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection contre les contacts directs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adéquation entre le différentiel et la valeur de la résistance de dispersion de terre:	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence de pictogramme de sécurité/premiers soins: NON			

ESSAIS ET MESURES

	Observations		
	Ok	N-OK	PA
Continuité du PE et équipotentiels	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boucle de défaut	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Différentiel temps de déclenchement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection contre les contacts indirects	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mesure resistance de dispersion Electrode de terre

Type D'electrode de terre	Section (mm2)	Resistance de dispersion (Ohm)	Observation
Piquet de terre	25	0,0	non mesurable

Mesure resistance d'isolement

Domaine de tension	Tension d'essai DC (V)	L_1-PE (Mohm, ≥)	L_2-PE (Mohm, ≥)	L_3-PE (Mohm, ≥)	N-PE (Mohm, ≥)
B.T.	/	/	/	/	/
T.B.T.S.	/	/	/	/	/
T.B.T.P	/	/	/	/	/

DESCRIPTION DES TABLEAUX / REMARQUES ET INFRACTIONS**No/Identification du tableau: TGBT****Notes:**

Icc Ph/Ph :

Icc Ph/N :

Protection a l'entete [dis/fus] :

Differentiel d'entete :

Câble d'alimentation : EVAVB

Interrupteur/sectionneur : 3p 80A

Mesure de la résistance d'isolement : pas en ordre

Nombre circuit/disjoncteur/fusible: /

Infraction(s) enregistrees(s):**No/Identification du tableau: 3 TD local TGBT****Notes:**

Icc Ph/Ph :

Icc Ph/N :

Protection a l'entete [dis/fus] :

Differentiel d'entete :

Câble d'alimentation : VFVB

Interrupteur/sectionneur : /

Mesure de la résistance d'isolement : pas en ordre

Nombre circuit/disjoncteur/fusible: 7

Infraction(s) enregistrees(s):**No/Identification du tableau: TD chaufferie****Notes:**

Icc Ph/Ph :

Icc Ph/N :

Protection a l'entete [dis/fus] :

Differentiel d'entete :

Câble d'alimentation : VFVB

Interrupteur/sectionneur :

Num. rapport: **20220007270-V.2**

Mesure de la résistance d'isolement : pas en ordre

Nombre circuit/disjoncteur/fusible: 3

Infraction(s) enregistrees(s):

EXEMPLAIRE ORIGINAL